CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E131699** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/09/2003

Raison sociale : THEVENIN GABRIEL

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/02/2023

Capital : 0

848 ROUTE ROYALE
73190 CHALLES-LES-EAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 449930353

Siret : 449 930 353 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : pas de salar

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03855691T

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03855691T

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/05/2026

Téléphone : 06 09 22 04 26 **Fax :**

Portable : 06 09 22 04 26

Responsabilité légale :
THEVENIN GABRIEL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : gtverel@yahoo.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 280 500 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		08/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	08/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		01/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 09:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E131699** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/09/2003
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/02/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 449930353

Siret : **449 930 353 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : pas de salar
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03855691T
Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03855691T
Situation fiscale et sociale : A jour au 21/05/2026

Raison sociale : **THEVENIN GABRIEL**

848 ROUTE ROYALE
73190 CHALLES-LES-EAUX

Téléphone : 06 09 22 04 26 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : gtverel@yahoo.fr
Responsabilité légale :
THEVENIN GABRIEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 09:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.